

## Le Crédit municipal lance un prêt spécial canicule

Un prêt « alerte canicule » pour venir en aide d'urgence aux personnes souffrant des fortes chaleurs, c'est ce que lance dès aujourd'hui CMP Banque, la banque du Crédit municipal de Paris. Financer la venue d'une aide à domicile, l'achat d'un climatiseur ou un déplacement éloignant une personne vulnérable de la vague de chaleur, voilà à quoi est destiné ce prêt spécial.

Avec cette formule, les personnes concernées peuvent emprunter de 1 000 € à 2 500 €, à un taux compris entre 4 % et 5 % (hors assurance) « sans aucun frais de dossier », insiste-t-on chez CMP Banque. La durée de remboursement, assez courte, peut aller de douze à dix-huit mois. L'emprunt peut être demandé dès le déclenchement de l'alerte canicule par le préfet. Et il peut être accordé en vingt-quatre heures après une étude du dossier « afin de vérifier le besoin réel, le coût et la pertinence de la solution choisie », précise-t-on à CMP Banque. Tout en rappelant que lors de la canicule de 2003, la mortalité avait plus que doublé pendant les vingt premiers jours d'août, avec un pic le 12 août en Ile-de-France, « où le nombre de décès avait été multiplié par six par rapport aux années précédentes ».

BRUNO MAZURIER



(P.P. KYRIAZIS)

Dès le déclenchement de l'alerte canicule par le préfet, les personnes souffrant des fortes chaleurs peuvent par exemple acheter un climatiseur via un prêt du Crédit municipal.